



Revue de presse



Dimanche 11 Janvier 2026



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Journée d'information sur la Loi de Finances 2026 au profit des opérateurs économiques

La Loi de Finances 2026 a été au centre d'une journée d'information, organisée jeudi à Alger, au profit des opérateurs économiques, afin d'expliquer les principales nouvelles dispositions de cette loi et leur impact sur les entreprises.

Cette rencontre, organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), s'est tenue sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, en présence de représentants du ministère des Finances et du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ainsi que d'un nombre d'opérateurs économiques.



Plusieurs décisions sociales entrent en vigueur en 2026

Plusieurs décisions sociales entrent en vigueur en 2026 conformément aux engagements de l'État algérien.

Conformément aux décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, toutes les mesures relatives aux augmentations salariales et sociales entrent en phase de mise en œuvre cette année. En effet, 2026 sera marquée par l'introduction de nouvelles augmentations des salaires de la fonction publique, de la révision à la hausse de l'allocation chômage et des bourses des étudiants mais aussi des pensions de retraites.



Vers un système plus ouvert et plus compétitif des douanes

L'Algérie se dirige vers un système ouvert et plus compétitif des douanes, selon la lecture de deux experts suite aux déclarations du DG sur la réforme de l'institution.

Le passage de la réforme des douanes du stade des mesures techniques à celui de la refondation juridique et institutionnelle traduit une volonté de redéfinir la fonction même de cette institution stratégique pour plus d'efficacité dans un système économique plus ouvert et plus compétitif.



Financement de l'économie nationale

La Banque d'Algérie favorise les investissements

La Banque centrale a procédé à la révision à la baisse, à effet immédiat, de son taux directeur.

Confirmant la détermination de l'Etat à renforcer le financement de l'économie nationale et son soutien aux ménages et aux entreprises, la Banque centrale a procédé à la révision à la baisse, à effet immédiat, de son taux directeur applicable aux opérations principales de refinancement pour le ramener de 2,75 à 2,5%, ainsi que du taux de réserves obligatoires auquel sont soumises les banques primaires en le fixant désormais à 1%, contre 2% auparavant. Selon certains médias, ces nouvelles mesures ont été adoptées et signées récemment par le nouveau gouverneur, en vue de consolider la nouvelle politique économique et stimuler l'investissement.



Nouvelles dispositions de la loi de finances 2026 : journée d'information au profit des opérateurs économiques

La loi de finances 2026 a été au centre d'une journée d'information organisée jeudi à Alger, au profit des opérateurs économiques, afin d'expliquer les principales nouvelles dispositions de cette loi et leur impact sur les entreprises.

Cette rencontre, organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), s'est tenue sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, en présence de représentants du ministère des Finances et du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ainsi que d'un nombre d'opérateurs économiques.

Sidi Abdallah : le secteur des assurances lance un pôle d'innovation et de l'IA

L'Union algérienne des sociétés d'assurances et de réassurance (UAR), en partenariat avec des établissements académiques et techniques spécialisés, a procédé, jeudi, au lancement d'un pôle pour l'innovation et l'intelligence artificielle (IA), au niveau du Pôle scientifique et technologique chahid Abdelhafid-Ihaddaden, à la nouvelle ville de Sidi Abdallah, lequel constituera un trait d'union entre le milieu académique et de recherche, et le tissu économique national, notamment financier.



Païement sans espèces, la dimension culturelle comme facteur décisif du succès du cashless

Présenté comme un levier majeur de modernisation économique, le paiement sans espèces progresse de manière inégale à travers le monde. Pour l'experte Lynda Bendjiane, ces disparités s'expliquent moins par des écarts technologiques que par des facteurs culturels, sociaux et institutionnels profondément enracinés.

Une réforme structurelle avant d'être numérique

À l'échelle mondiale, les systèmes de paiement sans espèces s'imposent progressivement dans les politiques publiques de modernisation financière. La réduction des coûts liés à la gestion du numéraire, l'amélioration de la traçabilité des transactions et la lutte contre l'économie informelle figurent parmi les bénéfices les plus souvent mis en avant.

La Banque d'Algérie abaisse de nouveau ses taux

Pour inciter le secteur bancaire à libérer plus de crédits à l'économie, la Banque d'Algérie (BA) vient à nouveau de desserrer sa politique monétaire en actant une nouvelle double baisse de ses taux directeur et de réserves obligatoires, après celles opérées en août dernier, dans un contexte de désinflation soutenue et de besoins de financement accrus pour stimuler l'investissement et la croissance économique.

A travers deux nouvelles instructions officielles, rendues publiques avant-hier et signées par le tout nouveau gouverneur par intérim, Mouatassem Boudiaf, la Banque centrale a ainsi acté de nouvelles mesures de révision à la baisse, à effet immédiat, de son taux directeur applicable aux opérations principales de refinancement pour le ramener de 2,75 à 2,5%, ainsi que du taux de réserves obligatoires auquel sont soumises les banques primaires en le fixant désormais à 1%, contre 2% auparavant.

Algérie 360°

Éducation : cette donnée devient obligatoire pour le versement des salaires de février

Les directions de l'éducation à travers les différentes wilayas ont reçu de nouvelles instructions imposant l'intégration du numéro national d'identification (NNI), composé de 18 chiffres, dans les données administratives de l'ensemble des personnels du secteur. Cette mesure conditionne désormais le versement des salaires du mois de février prochain et s'inscrit dans la mise en œuvre d'une directive émanant du ministère des Finances, visant à renforcer la numérisation de l'administration publique et à assurer une gestion plus transparente de la masse salariale nationale.

Fiscalité : trois nouvelles contraintes pour les multinationales en Algérie

L'Algérie poursuit le durcissement de son cadre fiscal applicable aux multinationales. La loi de finances 2026, entrée en vigueur le 1er janvier, introduit plusieurs mesures ciblant les succursales et établissements permanents de sociétés non résidentes.

Les bénéfices nets réalisés en Algérie par une succursale ou toute installation professionnelle d'une société étrangère non résidente sont désormais automatiquement considérés comme distribués à la société mère. L'impôt correspondant doit être liquidé et payé directement par la succursale, sur déclaration spontanée, au plus tard le 20 du mois suivant le dépôt de la déclaration annuelle.

قانون المالية 2026 محور يوم إعلامي لفائدة المتعاملين الاقتصاديين

شكل قانون المالية 2026 محور يوم إعلامي نظم، اليوم الخميس بالجزائر العاصمة، لفائدة المتعاملين الاقتصاديين، خصص لشرح أبرز الأحكام الجديدة التي تضمنها هذا القانون وأثرها على المؤسسات.

وجرى هذا اللقاء المنظم من طرف الغرفة الجزائرية للتجارة والصناعة، تحت رعاية وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية، بحضور ممثلين عن وزارة المالية، مجلس التجديد الاقتصادي الجزائري، إلى جانب عدد من المتعاملين الاقتصاديين.

وبالمناسبة، تم عرض ومناقشة مختلف التدابير التي تضمنها قانون المالية 2026، مع تسليط الضوء على الإجراءات الجبائية والجمركية المدرجة في إطار دعم النشاط الاقتصادي وتحسين مناخ الأعمال.



وفق توضيحات لمصالح الجمارك بخصوص تطبيق قانون المالية 2026:

إجراءات جديدة لاستيراد السيارات والتصريح بالعملة وتجارة الذهب والفضة!

أقرت مصالح الجمارك إجراءات جديدة تخص لاسيما المركبات المستوردة أقل من خمس سنوات للمستفيدين من نظام تغيير الإقامة والدبلوماسيين، مؤكدة أنها تدخل حيز التنفيذ ابتداء من الفاتح جانفي 2026، مع استثناء المركبات التي بلغت الموانئ الجزائرية قبل هذا التاريخ، بالتوازي مع إجراءات تخص تحويل العملة للمسافرين ومنع إرسال النقود ووسائل الدفع والقيم عبر البريد أو الشحن.

وشرعت المديرية العامة للجمارك في شرح وتفسير الأحكام الجديدة الواردة في قانون المالية لسنة 2026، خاصة تلك التي تسعى من خلالها السلطات الجزائرية لمطابقة توصيات مجموعة العمل المالي “غافي”.

استثناء المركبات التي وصلت الموانئ قبل 1 جانفي من قائمة أقل من 5 سنوات

وحسب المنشور 26\011\10 موجه من المدير العام للجمارك، اللواء عبد الحفيظ بخوش، إلى المديرين الجهويين ورؤساء المصالح الجهوية للرقابة اللاحقة، اطلعت عليه “الشروق”، باشرت المديرية العامة للجمارك شرح وتفسير الأحكام الجديدة الواردة في قانون المالية لسنة 2026، خاصة تلك التي أوكل تنفيذها لمصالح الجمارك.

المجلس النقدي يخفّض المعدل التوجيهي ويقلّص الاحتياطي الإلزامي:

إجراءات بنكية جديدة... وتمويلات أوسع للمستثمرين خلال 2026

أقرّ بنك الجزائر إجراءات نقدية جديدة من شأنها تمكين البنوك من توسيع هامش التمويل الموجّه للمستثمرين خلال سنة 2026، وذلك عبر تخفيض المعدل التوجيهي وتقليص نسبة الاحتياطي الإلزامي، في خطوة تهدف إلى تعزيز السيولة داخل الجهاز المصرفي، وتخفيف كلفة التمويل، وتحفيز الاستثمار المنتج.

وفي ظل قراءة جديدة للمشهد الاقتصادي والمالي، اختار المجلس النقدي والمصرفي لبنك الجزائر توجيه السياسة النقدية نحو مزيد من المرونة، عبر حزمة قرارات وُصفت بالمحفّزة للنشاط الاقتصادي، وذلك انسجاما مع التحسّن المسجل في عدد من المؤشرات الكلية، وعلى رأسها تراجع معدلات التضخم، ومع الأهداف المرسومة للسياسة النقدية لسنة 2026. وحسب ما كشفت عنه مذكرة لـ"بنك الجزائر"، صادرة بتاريخ 08 جانفي 2026، قرّر المجلس خفض المعدل التوجيهي بمقدار 25 نقطة أساس، ليستقر عند مستوى 2، 5 بالمائة، بعد أن كان في حدود 2، 75 بالمائة. وينتظر أن يساهم هذا الإجراء في تخفيف كلفة التمويل، بما يدعم ديناميكية الاستثمار ويشجّع البنوك على توسيع نشاطها الائتماني.

الشركة الوطنية للتأمين توقع اتفاقية لتطوير نظمها الرقمية

وقعت الشركة الوطنية للتأمين (SAA) اتفاقية تعاون مع المؤسسة الجزائرية لدعم تطوير الرقمنة (EADN)، في إطار استراتيجيتها الرامية إلى العصرية والتحول الرقمي.

ووفق ما أفاد به بيان صادر عن الشركة، فإن مراسم التوقيع جرت بحضور إدارات وممثلي الطرفين في مقر الشركة الوطنية للتأمين.

وتهدف الاتفاقية إلى تحديث البنية التحتية وأنظمة المعلومات الخاصة بالشركة، حيث ستتولى المؤسسة متابعة تنفيذ المشاريع، وتوحيد واستغلال البنى التحتية الرقمية والمعلوماتية، بالإضافة إلى تطبيق وصيانة أنظمة المعلومات وتطوير تكوين الموارد البشرية في هذا المجال.

وتعكس المبادرة انسجام الشركة مع توجهات السلطات العمومية الرامية إلى تعزيز كفاءة المؤسسات في مجال المعلوماتية، باعتباره رهانا استراتيجيا لتعزيز التنافسية وتحسين الأداء ودعم السيادة التكنولوجية.

تجمع النقد الآلي يؤكد تنامي عمليات الدفع الإلكتروني

ارتفاع عدد أجهزة الصرف الآلي ومحطات الدفع

ارتفع عدد أجهزة الصرف الآلي البنكية العاملة بنهاية نوفمبر 2025، إلى 4672 موزع، بمعدل 13,99 جهاز لكل 100 ألف شخص بالغ، مسجلا تطورا بـ18.52% بالمائة مقارنة بنهاية 2024. وسجلت محطات الدفع الإلكتروني العاملة بدورها ارتفاعا متواصلا، حيث انتقل عددها من 68140 في ديسمبر 2024 إلى 78902 جهاز بنهاية نوفمبر 2025، بزيادة بـ15,79%.

وأبرزت الأرقام الخاصة بـ11 شهرا لـ2025 والتي نشرها تجمع النقد الآلي في موقعه الإلكتروني، تناميا متواصلا لاستخدام أدوات الدفع الإلكتروني سواء عبر الأنترنت أو الهاتف النقال وباستخدام أجهزة السحب والدفع الآلية، ما يعكس وجود تطوّر فعلي في رقمنة المعاملات التجارية وثقة متزايدة لدى المواطن في اللجوء إلى الدفع غير النقدي.

MINE ET RAIL FIN PRÊTS

Gara Djebilet entre dans sa phase décisive

Le projet de Gara Djebilet et son infrastructure ferroviaire associée entrent dans une phase charnière qui marque un véritable tournant industriel pour l'Algérie. Le lancement imminent de l'exploitation du gisement de fer, combiné à l'avancement très significatif des essais techniques de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, confirme que ces deux chantiers stratégiques sont désormais à l'aube de leur concrétisation opérationnelle.

Longtemps resté à l'état de projet, ce complexe minier et logistique est aujourd'hui le symbole d'une ambition nationale assumée : diversifier l'économie, valoriser durablement les ressources minières et impulser un développement structurant dans le Sud-Ouest algérien. Après plusieurs années de travaux, d'études techniques et de mobilisation financière, les autorités ont

mois de 2026. Cette décision revêt une portée historique, puisqu'elle marque, pour la première fois, le passage à une exploitation industrielle d'envergure d'un gisement longtemps considéré comme inaccessible en raison de contraintes techniques et logistiques.

Une infrastructure ferroviaire stratégique à la veille de l'exploitation



Photos : DR

accélére le rythme des opérations sur le terrain. Les visites d'inspection se sont multipliées ces derniers mois afin de s'assurer que l'ensemble des installations répond aux normes exigées avant l'entrée en exploitation. Des ajustements techniques et des finitions ont été apportés aux infrastructures minières, traduisant la volonté des pouvoirs publics de garantir un démarrage maîtrisé et sécurisé. La secrétaire d'État chargée des mines a récemment supervisé ces opérations sur le site, incitant tout d'abord à l'importance stratégique du projet pour l'économie nationale. Dans le même esprit, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions claires pour que l'exploitation effective du minerai débute dès les premiers

Pilier essentiel du projet, la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, longue d'environ 950 kilomètres, est aujourd'hui proche de son entrée en service. Conçue spécifiquement pour assurer le transport massif du minerai de fer depuis le cœur du Sahara vers le nord du pays, cette infrastructure constitue l'un des plus importants projets ferroviaires jamais réalisés en Algérie.

Les essais techniques préliminaires ont récemment débuté sur plusieurs segments du tracé, avec l'utilisation de locomotives spécialisées adaptées au transport lourd. Ces tests visent à vérifier la résistance de la voie, la fiabilité des équipements et la sécurité de l'exploitation dans un environnement saharien exigeant. Ils représentent une étape indispensable avant le lancement des opérations com-

merciales régulières, d'abord pour le minerai, puis, à terme, pour d'autres flux de marchandises et éventuellement de voyageurs. Sur le plan des travaux, des tronçons stratégiques ont déjà été achevés, notamment la section reliant Tindouf au gisement de Gara Djebilet sur près de 135 kilomètres. Les dernières inspections de terrain confirment que la quasi-totalité des ouvrages – voies ferrées, stations techniques et infrastructures de soutien – est désormais en place. Cette avancée laisse entrevoir une mise en exploitation imminente du corridor ferroviaire, dans les toutes prochaines semaines.

Un calendrier synchronisé pour une efficacité maximale

Les échéances annoncées par les autorités convergent vers un scénario soigneuse-

ment coordonné : la mise en exploitation de la mine et celle de la ligne ferroviaire sont prévues simultanément au cours du premier trimestre 2026.

Cette synchronisation est cruciale pour assurer une chaîne logistique fluide, permettant d'acheminer le minerai extrait sans rupture vers les complexes industriels et les ports du nord du pays.

En réduisant les coûts de transport et les délais, l'Algérie entend renforcer la compétitivité de son minerai de fer sur les marchés national et international. Selon le calendrier officiel, le début de l'exploitation commerciale de la mine est attendu dès le début de l'année 2026, tandis que la réception et la mise en service progressive de la ligne ferroviaire devraient intervenir courant janvier, accompagnées des premiers

convois de transport du minerai. Au-delà de l'extraction, l'industrialisation locale du minerai constitue un autre axe stratégique du projet.

Une première unité de traitement primaire, d'une capacité annuelle de 4 millions de tonnes, devrait entrer en service à la fin du mois d'avril 2026. Cette installation permettra d'effectuer les opérations de concassage, de criblage et de séparation sèche du minerai, améliorant ainsi sa qualité et sa valeur ajoutée.

Elle jouera un rôle clé dans la préparation du minerai avant son exportation ou son intégration dans les filières sidérurgiques nationales, ouvrant la voie à une montée en puissance progressive de l'industrie du fer et de l'acier en Algérie.

Ilhem R

CACI LA LOI DE FINANCES 2026 EN DÉBAT

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a organisé, jeudi dernier, une journée d'information sur la loi de finances 2026. Cette rencontre s'est tenue sous l'égide du ministère du Commerce Intérieur et de la Régulation du marché national, en présence de représentants du ministère des Finances et du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ainsi que d'un nombre d'opérateurs économiques. A l'occasion de cette journée, les différentes mesures contenues dans la Loi de finances 2026 ont fait l'objet de présentation et de débats. Dans son allocution, le président de la CACI, Tayeb Chebab, a souligné que parmi les axes fondamentaux de cette loi figurent la régulation et l'organisation du marché national, la lutte contre les pratiques illicites, le renforcement de la transparence et la consécration de la bonne gestion administrative, ce qui est, selon lui, à même d'améliorer le climat des affaires, de simplifier les procédures, de lutter contre la bureaucratie et de faciliter l'accès des opérateurs économiques aux différents avantages et incitations prévus par la loi. La consécration par les pouvoirs publics de la culture du dialogue, de l'ouverture et de la communication directe avec les différents acteurs économiques est la meilleure solution pour la prise de décisions judicieuses, a-t-il affirmé, insistant sur la place de choix qu'occupe l'opérateur économique en tant que partenaire clé dans la concrétisation des politiques publiques et la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD). De leur côté, les représentants de la Direction générale des impôts (DGI) ont évoqué les principales mesures fiscales contenues dans la LF-2026, notamment la simplification des procédures fiscales, le renforcement de la conformité fiscale et de l'inclusion financière et la mobilisation des ressources fiscales, ainsi que le soutien de l'activité économique et la préservation du pouvoir d'achat.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

 dc@mf.gov.dz

 Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger